

*SUR LA PRÉSENCE DU GENRE RHIZOCAULON SAPORTA
DANS LES MEULIÈRES DE BEAUCE, AUX ENVIRONS DE PARIS,*

PAR M. P.-H. FRITEL.

On sait qu'au sud de Paris et en particulier dans quelques localités de la vallée de la Bièvre : à Buc, Longjumeau, Palaiseau, etc., la base du calcaire de Beauce est constituée, au contact des sables de Fontainebleau, par une meulière en plaquettes, dans laquelle abondent les restes végétaux, soit à l'état d'empreintes, soit sous forme de bois silicifiés⁽¹⁾.

A Palaiseau, en 1909, j'ai recueilli à ce niveau un bloc silicifié constitué par la réunion de deux ou trois tiges entourées de gaines foliaires qui me parurent se rapporter au *Rhizocaulon Brongniarti*, SAP., plante dont les restes sont abondamment répandus, en Provence, dans des couches d'âge aquitainien, principalement aux environs d'Apt : à Gignac et dans la vallée du Sault (Vaucluse) où ils ont été signalés, depuis longtemps déjà, par Ad. Brongniart et de Saporta⁽²⁾.

L'exactitude de cette détermination est confirmée par l'examen d'un second échantillon provenant du même niveau stratigraphique, et qui m'a été remis tout récemment par M. Waterlot, qui l'a récolté jadis au sommet d'une sablière exploitée à la lisière du bois de Verrière, près de Châtenay (Seine).

L'échantillon recueilli par moi à Palaiseau comporte, comme je viens de le dire, un faisceau de trois ou quatre tiges ou chaumes garnies de nombreuses gaines foliaires qui les entouraient comme un fourreau. Tous ces organes ayant été fortement comprimés et leur structure anatomique en partie détruite antérieurement à leur silicification, alors qu'ils étaient vraisemblablement encore à l'état ligniteux, il est très difficile, sinon impossible, d'en préciser les caractères.

Cet échantillon est surtout remarquable par le plissement accentué des gaines foliaires sous l'action de la compression. Ce plissement se traduit par des figures rappelant celles que les cloisons persiliées ont laissées sur

(1) Voir : FRITEL et VIGUIER. Sur les bois silicifiés d'Orsay et de Palaiseau (S.-et-O.). (*Bull. Soc. géol. France* (4^e), t. XVII, p. 82-88, pl. VII, 1917).

(2) DE SAPORTA. Études sur la végétation du Sud-Est de la France à l'époque tertiaire. (*Ann. sc. nat. bot.* (4^e), t. XVII, pl. I, fig. 2, et t. XIX, pl. I, fig. 1A, 1C).

le flanc des Ammonites. Elles sont parfaitement visibles aux deux extrémités de l'échantillon que j'ai fait polir.

Extérieurement, les gaines foliaires, bien que fortement endommagées par l'érosion, laissent voir, par places, de nombreuses nervures longitudinales, assez fines et rapprochées.

Le diamètre de ce faisceau de tiges devait être de 40 millimètres environ. Il a été inscrit au Catalogue des collections paléobotaniques du Muséum national d'histoire naturelle sous le n° 14357.

L'échantillon de Châtenay, qui mesure 13 centimètres de longueur sur 7 centimètres d'épaisseur, présente extérieurement l'aspect d'un bois de Palmier.

Il est entièrement constitué par un lacin de racines adventives déformées par compression mutuelle, ce qui rend leur contour très irrégulier sur les coupes transversales.

Ce fragment silicifié correspond donc à une partie de la plante où les racines adventives, pressées les unes contre les autres, constituaient une sorte de fourreau autour des chaumes, vraisemblablement à la base de la plante et dans sa partie submergée.

Les détails de la structure sont beaucoup mieux conservés sur cet échantillon que sur celui de Palaiseau, mais il ne présente aucune trace des gaines foliaires.

La section transversale, examinée en plaque mince, est exactement comparable à celle du *Rhizocaulon Brongniarti*, figurée par De Saporta⁽¹⁾, en ce qui concerne les racines, mais, comme je viens de le dire, les gaines foliaires et les tiges font ici défaut.

Le diamètre moyen de ces racines est de 2 millimètres environ; sur quelques-unes d'entre elles on retrouve les détails anatomiques du cylindre central tels qu'ils ont été figurés par Schumann⁽²⁾ et par De Saporta⁽³⁾.

On y distingue très nettement les grandes lacunes de la zone corticale séparées par des cloisons parenchymateuses généralement plissées par la compression. L'importance relative de ces lacunes est certainement en rapport avec les conditions d'existence des Rhizocaulons, en milieu aquatique. Les gros vaisseaux des faisceaux fibro-vasculaires, qui forment une rangée circulaire paraissent, néanmoins, plus nombreux et plus rapprochés dans l'échantillon envisagé ici que dans celui décrit par de Saporta. On y observe également bien le sclérenchyme qui occupe la partie médullaire.

— Je n'insisterai pas ici sur ces détails anatomiques, l'état de conservation de

(1) DE SAPORTA : *loc. cit.*, *Ann. sc. nat. bot.* (4^e), t. XVII, pl. I, fig. 1.

(2) SCHUMANN. Untersuchungen über die Rhizocaulen (*Jahrbuch. d. géol. Landesanst. für* 1891, pl. XXVII, 1893).

(3) DE SAPORTA. Etude monographique sur le genre *Rhizocaulon* (*Rev. gén. de bot.*, t. VI, pl. 5, fig. 1, 1894).

ces restes ne permettant pas d'en poursuivre l'examen de façon satisfaisante, et le but de cette note étant de signaler simplement la présence du genre *Rhizocaulon* dans l'Oligocène du bassin de Paris où il n'avait pas été signalé jusqu'à ce jour.

L'échantillon, qui m'a été remis par M. Waterlot, figure dans les collections paléobotaniques du Muséum sous le n° 14358.

J'ajouterai que l'on rencontre abondamment dans les plaquettes de meulière de Beauce des lambeaux, parfois considérables, de feuilles rubannées dont la longueur pouvait atteindre près d'un mètre, et qui montrent, à leur surface, les cicatrices plus ou moins régulièrement circulaires laissées par le passage des racines adventives. Un bloc de ces meulières, provenant de Longjumeau, est conservé dans les collections du Muséum; on y remarque des feuilles qui, bien qu'incomplètes, atteignent néanmoins 60 centimètres de longueur sur une largeur de 5 à 6 centimètres.

Jusqu'à présent, les panicules rapportées par de Saporta au *Rhizocaulon* et qui sont assez fréquentes dans les dépôts aquitaniens de la Provence, n'ont pas été rencontrées aux environs de Paris.